

Unis dans la diversité : HYMNES ET DRAPEAUX DE L'UNION EUROPÉENNE,

de Pierre-Robert Cloet, Bénédicte Legué et Kerstin Martel
Études & Rapports n° 102, Institut Jacques Delors, décembre 2013.

INTRODUCTION

L'Union européenne est à ce jour constituée de 28 pays. D'autres États expriment le souhait de rejoindre le groupe, tandis que des voisins directs établissent des relations privilégiées de coopération avec les pays membres. Pourtant, bon nombre d'Européens se sentent plus ancrés dans leurs territoires nationaux, voire régionaux, que dans cette grande communauté. Chacun, dans chaque pays, ressent fortement l'émotion procurée par son hymne national et par son drapeau.

Vivre ensemble dans un vaste territoire, ce n'est pas seulement circuler facilement, disposer pour certains d'une monnaie commune. C'est aussi, et surtout, mieux se connaître pour mieux s'apprécier et échanger. Depuis le Moyen-âge, des corpus d'images sont partagés au niveau européen. L'imaginaire collectif commun est marqué par les échanges d'étudiants et de maîtres, par les parcours en Italie des élites se frottant à l'humanisme, au goût des sciences, à la création artistique. Les Européens sont ainsi héritiers de l'histoire des États nations mais avant tout d'un imaginaire de connaissances, de représentations et de valeurs partagées. C'est cet imaginaire commun qui sert de construction à un modèle de société basé sur la diversité des cultures, tout en redécouvrant à travers les symboles nationaux les espoirs partagés.

Il y a mille et une façons de se connaître. Parmi elles, comprendre les origines et significations portées par les principaux emblèmes et symboles nationaux, constitue une voie pour toucher du doigt ce que ressentent nos voisins lorsque les notes et paroles de leur hymne retentissent, lorsque la bannière nationale s'élève et flotte au vent.

Reconnaître le drapeau des voisins, discerner leur hymne dès les premières notes et les premières paroles. Comprendre dans quel contexte historique ces emblèmes ont été élaborés, comment et pourquoi ils ont été choisis pour représenter la nation. Tenter de saisir le sens qui touche nos voisins afin de se placer au cœur de ce qui fait l'Italien, le Letton, l'Irlandais. Rendre visibles les histoires du passé qui s'entrecroisent, les influences diverses qui ont forgé des références communes entre pays de l'Union européenne. Rendre tangible les valeurs que nous partageons. Voilà les ambitions de cette étude.

CONCLUSION

« C'est par la conscience de ce qui lie les origines conflictuelles au présent solidaire que la communauté de destin actuelle peut rétroagir sur le passé européen et le rendre commun. Il ne s'agit nullement ici de relire l'histoire européenne en effaçant pudiquement les guerres et les divisions. Il s'agit de réécrire l'Histoire, comme le fait chaque génération, en fonction des expériences vécues au présent, qui, rétrojetées de façon critique sur le passé, le ré-éclaire d'un angle nouveau. »¹

Comme le souligne Edgar Morin dans cette citation, dans une Histoire qui apporta son lot de conflits et de divisions, il est indispensable pour comprendre le présent, de savoir regarder en arrière pour faire émerger un nouvel angle de vue

Il est également essentiel de connaître ses voisins pour préparer un avenir commun. Chaque pays a choisi ses emblèmes ; chaque peuple se les approprie. Nous souhaitons par cet étude faire mieux connaître et apprécier les principaux symboles des pays associés à l'aventure de l'Union européenne.

Celle-ci nous unit. Nous ne saurions conclure sans partager un des témoignages recueillis lors de nos travaux universitaires consacrés à la construction européenne.

L'un d'entre eux émane de Mirela Carina Sinca, représentante roumaine de la région de Timis auprès des instances bruxelloises :

« Je parle de mon expérience, du projet, de Bruxelles à ma famille et mes amis. Je parle la voix de l'Europe ».

Chaque pays de l'Union porte sa voix, ses couleurs. La voix de l'Europe existe et ses couleurs sont d'autant plus éclatantes quand nous les contemplons dans leur ensemble.

¹ Edgard Morin, *Penser l'Europe*, Chapitre IV - « La communauté de destin », Paris : Gallimard, 1987, p. 197-198

